

L'appel à concurrence enfin lancé !

L'ANRT promet la 4G pour début 2016 au plus tard

À partir du 17 novembre prochain, les opérateurs pourront retirer le cahier des charges et le règlement de l'appel à concurrence pour l'octroi des licences du mobile 4G. Le dépôt des offres est prévu pour fin janvier 2015, l'objectif étant d'achever le processus avant l'été 2015 pour une ouverture des services vers la fin 2015, début 2016 selon l'Agence nationale de réglementation des télécoms (ANRT).

Après six mois de retard sur le calendrier annoncé, l'Agence nationale de réglementation des télécoms (ANRT) a enfin lancé hier, lundi 10 novembre 2014, l'appel à concurrence (AC) pour l'octroi des licences mobile 4G. Le régulateur du marché des télécoms a invité les opérateurs à retirer le cahier des charges et le règlement

4G fixe les dispositions réglementaires et les conditions techniques et financières dans lesquelles chaque réseau 4G sera établi. Il précise également les modalités de fourniture commerciale des services ainsi que les obligations de chaque futur attributaire, en termes notamment de couverture et de qualité de service. «Une fois

durant le premier semestre 2015. Vu les retards pris sur le calendrier, des professionnels estiment que le déploiement de la 4G ne serait possible, avec les nouveaux délais, qu'au second semestre 2015. Ce que confirme donc Azeddine El Mountassir Billah.

Tests pilotes

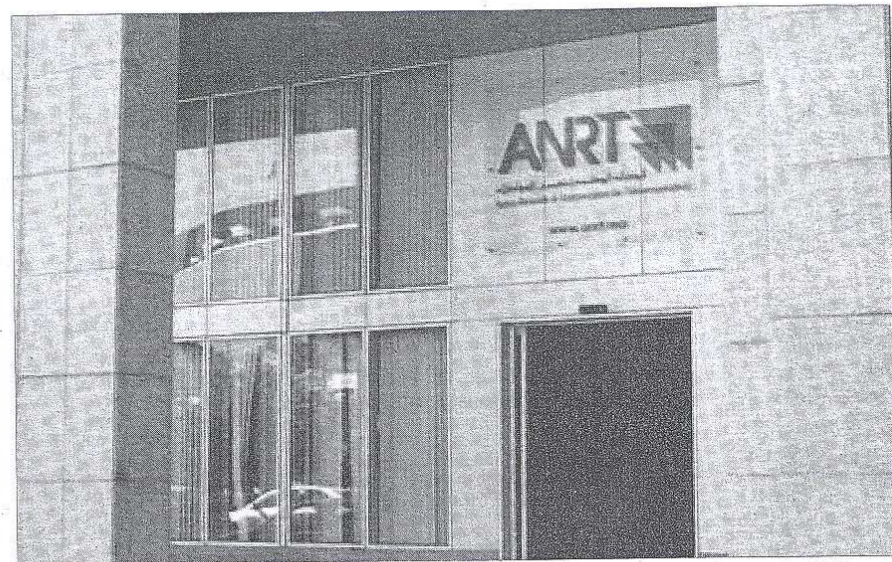
Début novembre 2014, Maroc Telecom avait annoncé avoir testé «avec succès», à Rabat, un projet pilote de la 4G-LTE (Long Term Evolution). Le test s'était déroulé avec des débits Internet supérieurs à 140 Mb/s. L'opérateur historique avait indiqué que d'autres tests seraient menés «très prochainement» dans d'autres villes du Royaume. Le test 4G effectué à Rabat a été autorisé par l'Agence nationale de réglementation des télécoms et devait permettre à Maroc Telecom de valider les choix technologiques en attendant l'obtention de la licence pour la commercialisation du service 4G, sachant que l'opérateur historique a lancé, début octobre 2014, la 4G au Gabon, via sa filiale Gabon Telecom. Notons que la 4G est très attendue par le marché marocain où le taux de pénétration des smartphones est de 60%, selon une récente étude du constructeur Ericsson. ■

Youssef Boufous

La 4G permettra à l'utilisateur mobile d'accéder à des services comme le streaming en haute définition.

les attributaires de l'appel à concurrence désignés, ce cahier des charges sera adopté et publié par décret», annonce le régulateur. Ce dernier ajoute que le règlement de l'appel à concurrence précise les différentes modalités régissant le déroulement du processus et l'évaluation des offres. Laquelle évaluation fera l'objet d'un rapport public. Rappelons que le lancement de l'AC était prévu pour fin avril/début mai 2014. Le calendrier annoncé fin mars dernier par le régulateur programmait également la soumission des offres des opérateurs début juillet 2014 pour enfin annoncer les adjudicataires des licences 4G au milieu de l'été et la commercialisation

ment du processus et l'évaluation des offres. Laquelle évaluation fera l'objet d'un rapport public. Rappelons que le lancement de l'AC était prévu pour fin avril/début mai 2014. Le calendrier annoncé fin mars dernier par le régulateur programmait également la soumission des offres des opérateurs début juillet 2014 pour enfin annoncer les adjudicataires des licences 4G au milieu de l'été et la commercialisation



Pour avoir accès au cahier des charges de l'appel à concurrence de la 4G, les intéressés devront déboursier 48.000 DH. L'ANRT ne communique pas sur ce que coûtera la licence.

Ce qui va changer pour les utilisateurs

La 4G est l'abréviation de quatrième génération de téléphonie mobile, le successeur de la 3G (troisième génération). Selon l'ANRT, les technologies mobiles 4G permettent de réaliser plusieurs objectifs. Il s'agit ainsi de garantir des débits de navigation suffisamment élevés (un débit théorique qui pourrait atteindre les 300 Mb/s) par rapport à ceux commercialisés actuellement, d'assurer de meilleures qualités de service et de contribuer à la rénovation des réseaux mobiles existants et à leur dé-saturation.

La 4G permettra à l'utilisateur mobile d'accéder, aisément et avec un faible temps de latence, à des services comme le streaming en haute définition, les appels en visio, etc. «Ces nouvelles technologies promettent d'offrir une meilleure qualité d'écoute et de conversation sur les mobiles»,



poursuit l'Agence, pour qui l'arrivée de la 4G pourrait également apporter des changements au niveau des modes de consommation des utilisateurs qui sont davantage orientés vers le mobile. Pour les entreprises, la 4G pourrait «constituer un vrai levier de performance» grâce à la virtualisation des espaces de travail à des

niveaux importants (fluidité, rapidité et convivialité des échanges). En plus des usages, la 4G contribuera à développer de nouvelles offres de services. Selon certains analystes, cette technologie augmenterait l'usage des particuliers pour de nouveaux services tels que le e-shopping, e-gov, médias, éducation, santé...